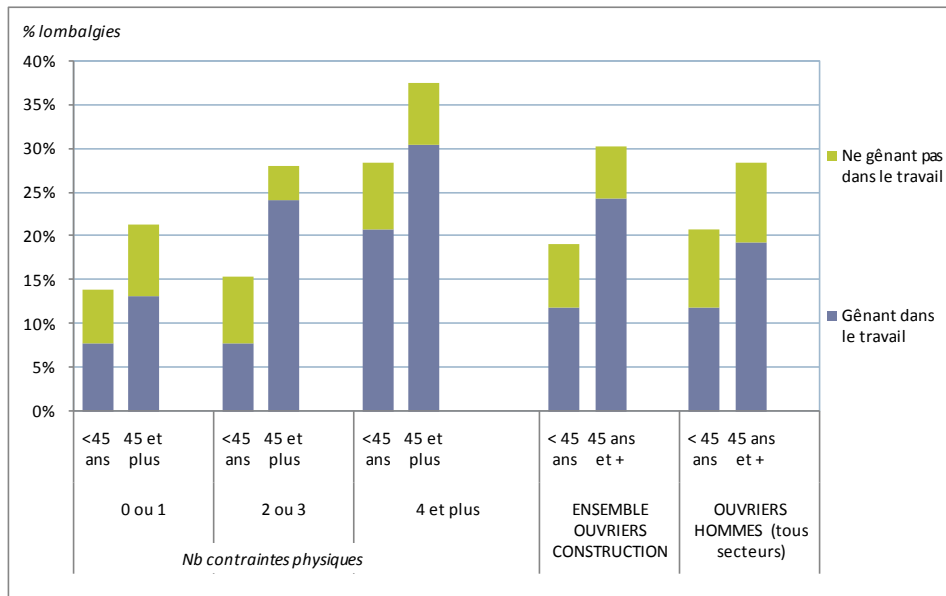


TRAVAIL ET SANTE DES OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION

Une exploration à partir des données 2008-2009 du dispositif Evrest

6 - Ouvriers de la construction - Douleurs dorsolombaires, en fonction de l'âge et du nombre de contraintes physiques

Nombre de contraintes parmi les 6 suivantes : postures contraignantes, efforts ou port de charges, gestes répétitifs, importants déplacements à pieds, station debout prolongée (réponse souvent). Exposition à des vibrations (réponse oui).



Source : Evrest. Échantillon national, 2008-2009

de la construction, lorsqu'ils souffrent de lombalgies, ont peu de possibilité d'éviter qu'elles ne viennent gêner leur activité de travail.

Plus les contraintes physiques sont fortes (et leur cumul peut en constituer un indice), plus la fréquence des douleurs dorsolombaires est importante, et plus il devient difficile pour ceux qui ont ces

douleurs, de travailler sans qu'elles soient gênantes (graphique 6). Pour les plus jeunes, c'est avec le cumul d'au moins 4 contraintes que la fréquence des douleurs gênantes s'accroît sensiblement ; par contre, à partir de 45 ans, près du quart des ouvriers se disent gênés s'ils ont 2 ou 3 contraintes, et 30 % s'ils en ont au moins 4 (situations dont la fréquence ne baisse pas avec l'âge).

Les questions de pénibilité du travail et de douleurs ostéoarticulaires, notamment après 45 ans, semblent donc encore un enjeu majeur dans le secteur de la construction, surtout dans un contexte où la part des quinquagénaires dans la population active va rester durablement à un niveau élevé.

Anne-Françoise Molinié, Ariane Leroyer

Encadré 1

Des résultats issus du dispositif Evrest

Le dispositif

Evrest (Evolutions et Relations en Santé au Travail) est un observatoire pluriannuel par questionnaire, construit en collaboration par des médecins du travail et des chercheurs, pour pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés.

Ce dispositif vise d'une part à constituer une base nationale à partir d'un échantillon de salariés vus par les médecins du travail volontaires pour participer à Evrest, d'autre part à permettre à chaque médecin participant de produire et d'exploiter ses propres données pour nourrir les réflexions sur le travail et la santé au niveau d'une collectivité de travail. Le recueil des données s'appuie sur un questionnaire très court, qui tient sur un recto-verso, rempli lors des consultations.

Le dispositif a reçu un accord de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Il a donné lieu à la constitution d'un Groupement d'intérêt scientifique depuis janvier 2009.

Un médecin qui participe à Evrest s'engage à interroger au moins tous les salariés nés en octobre des années paires vus en visite systématique. Ce sont ces données qui constituent la base nationale.

Les ouvriers de la construction

Les résultats présentés ici sont issus d'une exploitation de la base nationale pour les années 2008-2009, soit 22 928 salariés vus au moins une fois au cours des deux années. Parmi eux, 2 005 travail-

lent dans le secteur de la construction (repéré par le code NAF), dont 1 521 ouvriers, population masculine à 99 %. C'est pourquoi les résultats concernant les ouvriers de la construction seront comparés à ceux des hommes ouvriers (tous secteurs), et parfois à l'ensemble des hommes (toutes CSP) de l'échantillon national Evrest.

Les familles professionnelles ont été constituées à partir des regroupements proposés par la DARES (1). Nous ne mentionnerons que les familles professionnelles du BTP ayant un effectif d'au moins 100 personnes dans l'échantillon Evrest : ouvriers qualifiés des travaux publics et du béton (n=103), ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment (n=394), ouvriers qualifiés du second œuvre (n=477), conducteurs d'engins du BTP (n=128), autres ouvriers qualifiés (n=218) et ouvriers non qualifiés (n=144).

Les ouvriers de la construction sont sensiblement plus jeunes que ceux des autres secteurs : dans l'échantillon Evrest, les moins de 30 ans représentant 35 % des ouvriers de la construction contre 28 % pour l'ensemble des hommes ouvriers, tous secteurs confondus. Cette proportion est plus importante encore parmi les ouvriers non qualifiés du BTP (46 %).

Si les conclusions des analyses sont proches de celles issues de l'enquête SUMER de 2003 (2), les résultats ne sont pas comparables, notamment en niveau, en raison des différences dans la formulation des questions et dans le protocole d'interrogation.

(1) http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/FAP_2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf

(2) Arnaudo B., Flouy M-C., Vinck L., 2008. Les ouvriers du bâtiment et des travaux publics. DARES, Premières Informations et Premières synthèses,

Evrest Résultats

Les ouvriers de la construction connaissent des contraintes de travail spécifiques, bien que variables selon les métiers : des horaires de travail relativement réguliers, des contraintes physiques et d'ambiance importantes. Mais c'est un travail qu'ils jugent varié, reconnu, et qui leur permet d'apprendre des choses.

Les douleurs ostéoarticulaires, notamment dorsolombaires, sont fréquentes, et la gêne qu'elles occasionnent pose la question de la « soutenabilité » du travail, particulièrement à partir de 45 ans.

1 - Caractéristiques des horaires de travail des ouvriers de la construction

Source : Evrest. Échantillon national, 2008-2009

Le secteur de la construction emploie près de 1,5 million de salariés, principalement des ouvriers de sexe masculin. Plus du tiers d'entre eux travaillent dans des établissements de moins de 10 salariés (statistiques Unedic 2009). Les résultats de l'observatoire Evrest (Evolutions et Relations en Santé au Travail — voir encadré 1), issus d'une interrogation dans le cadre des visites systématiques de médecine du travail, fournissent quelques repères sur le travail et la santé de ces ouvriers, notamment en fonction des métiers qu'ils exercent.

ces types d'horaires ne sont pas rares dans certaines professions, et tout particulièrement parmi les conducteurs d'engins (graphique 1).

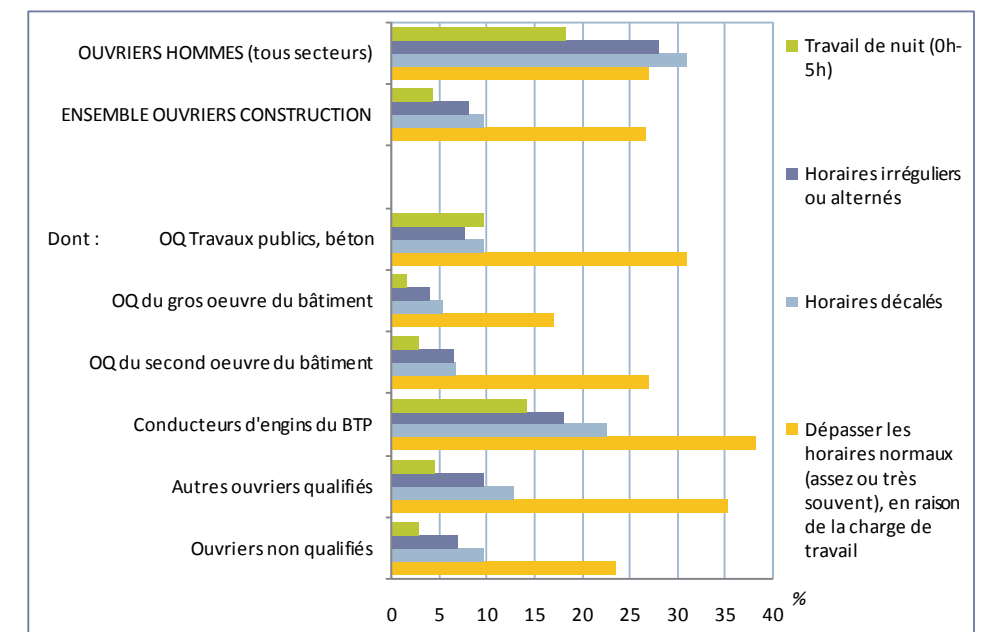
Par ailleurs, la charge de travail est aussi, pour les ouvriers de la construction comme pour l'ensemble des hommes ouvriers, un facteur qui pèse sur les horaires de travail : plus du quart des ouvriers de la construction disent dépasser souvent ou très souvent leurs horaires normaux, cette proportion étant plus importante parmi les ouvriers qualifiés des travaux publics et plus encore parmi les conducteurs d'engins.

Moins d'horaires décalés

Comparés à l'ensemble des hommes ouvriers de l'échantillon Evrest, les ouvriers de la construction ont plus rarement des horaires de travail décalés, irréguliers ou alternés, voire nocturnes. Cependant, au sein même du secteur,

Des contraintes physiques fréquentes

Près des 2/3 des ouvriers de la construction sont exposés aux intempéries, cette proportion dépassant 85 % pour les ou-



2 - Quelques contraintes physiques et d'ambiance de travail mentionnées par les ouvriers de la construction

	Postures contraignantes jugées difficiles	Effort, port de charges lourdes jugés difficiles	Vibrations	Produits chimiques	Bruit >80 Db	Intempéries	Contact avec le public
Ensemble ouvriers de la construction (n=1521)	49 %	49 %	68 %	43 %	68 %	64 %	63 %
Dont : OQ Travaux publics, béton (n=103)	46 %	46 %	82 %	40 %	84 %	92 %	58 %
OQ du gros œuvre du bâtiment (n=394)	53 %	56 %	75 %	45 %	72 %	86 %	58 %
OQ du second œuvre du bâtiment (n=477)	52 %	52 %	58 %	50 %	57 %	39 %	75 %
Conducteurs d'engins du BTP (n=128)	32 %	28 %	87 %	27 %	78 %	78 %	64 %
Autres ouvriers qualifiés du BTP (n=218)	52 %	48 %	56 %	44 %	67 %	52 %	49 %
Ouvriers non qualifiés du BTP (n=144)	44 %	46 %	76 %	41 %	76 %	66 %	60 %
Ouvriers hommes (tous secteurs) (n=6942)	41 %	40 %	47 %	40 %	54 %	34 %	49 %

Source : Evrest. Échantillon national, 2008-2009

vriers des travaux publics et du gros œuvre. Ils sont aussi nombreux (68 %, vs 54 % pour l'ensemble des hommes ouvriers) à indiquer une exposition au bruit d'au moins 80 dB, cette nuisance étant plus fréquente encore parmi les ouvriers des travaux publics (tableau 2).

Bien plus souvent que les ouvriers des autres secteurs, les ouvriers de la construction sont soumis à des vibrations. Selon les métiers, il est probable que la nature de ces vibrations diffère : celles mentionnées par les conducteurs d'engins (concernés à 87 %) mettent plutôt en jeu le corps entier, alors que dans le cas des ouvriers qualifiés des travaux publics (82 %), elles sollicitent davantage les membres supérieurs.

Les contraintes posturales, d'effort ou de port de charges lourdes sont fréquentes :

87 % des ouvriers de la construction (versus 77 % pour l'ensemble des hommes ouvriers) estiment que leur travail implique des postures contraignantes et près de 50 % jugent ces postures *difficiles ou pénibles* (versus 41 % pour l'ensemble des hommes ouvriers) ; les résultats concernant les efforts et/ou le port de charges lourdes sont très voisins. Ces contraintes jugées *difficiles ou pénibles* sont très présentes dans presque tous les métiers du secteur, mais un peu plus encore dans les métiers du bâtiment.

Au final, les ouvriers du secteur de la construction cumulent souvent plusieurs contraintes physiques (graphique 3). Plus de 40 % des ouvriers non qualifiés et des ouvriers qualifiés du gros œuvre, 38 % des ouvriers qualifiés des travaux publics, indiquent au moins quatre contraintes

parmi les six suivantes : avoir *souvent* des postures contraignantes, des efforts ou du port de charges, des gestes répétitifs, d'importants déplacements à pied, une station debout prolongée, ou être soumis à des vibrations. Parmi l'ensemble des hommes ouvriers dans Evrest, cette situation de cumul représente 25 % des cas.

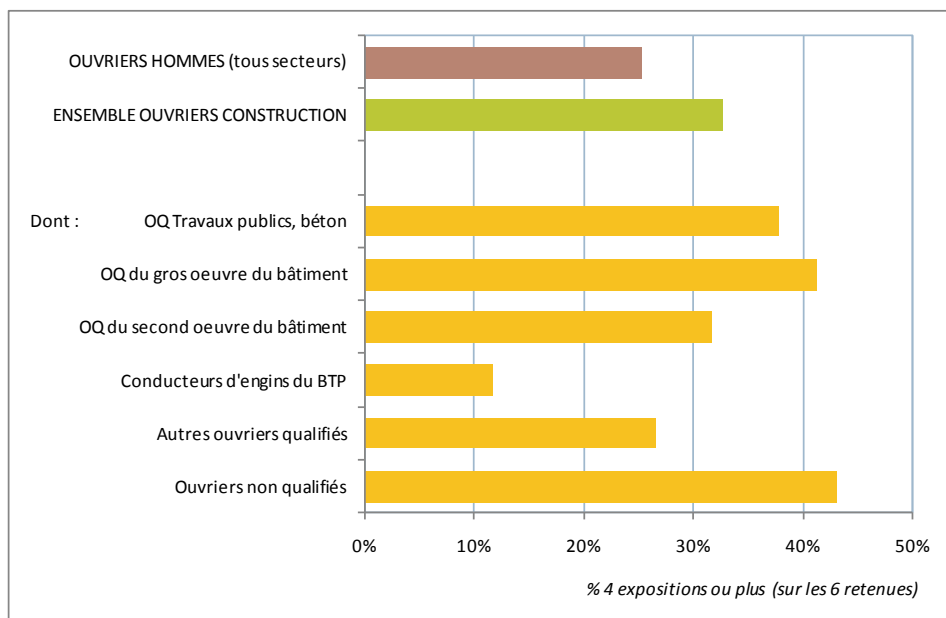
43 % des ouvriers de la construction évoquent aussi une exposition à des produits chimiques. Même si le niveau de cette évaluation et la nature des produits restent imprécis, il est intéressant de relever que ce sont d'abord les ouvriers qualifiés du second œuvre, et notamment les maçons, qui les signalent.

Les ouvriers de la construction rappellent aussi que leur activité se déroule bien

3 - Cumul de contraintes physiques chez les ouvriers de la construction

Au moins 4 contraintes parmi les 6 suivantes : postures contraignantes, efforts ou port de charges, gestes répétitifs, importants déplacements à pieds, station debout prolongée (réponse *souvent*). Exposition à des vibrations (réponse *oui*).

Source : Evrest. Échantillon national, 2008-2009



4 - Appréciations sur leur travail portées par les ouvriers de la construction

Source : Evrest. Échantillon national, 2008-2009

	Travail permet d'apprendre	Travail varié	Avoir le choix de la façon de procéder	Travail reconnu
Ensemble ouvriers de la construction (n=1521)	89 %	90 %	77 %	85 %
Dont : OQ Travaux publics, béton (n=103)	90 %	93 %	74 %	85 %
OQ du gros œuvre du bâtiment (n=394)	90 %	91 %	76 %	88 %
OQ du second œuvre du bâtiment (n=477)	89 %	91 %	81 %	85 %
Conducteurs d'engins du BTP (n=128)	91 %	90 %	73 %	91 %
Autres ouvriers qualifiés du BTP (n=218)	88 %	89 %	82 %	78 %
Ouvriers non qualifiés du BTP (n=144)	92 %	87 %	64 %	85 %
Ouvriers hommes (tous secteurs) (n=6 942)	75 %	78 %	71 %	76 %
Ensemble hommes (toutes CSP) (n=13 207)	81 %	82 %	76 %	78 %

souvent en contact avec le public. C'est le cas notamment des 3/4 des ouvriers qualifiés du second œuvre et de 64 % des conducteurs d'engins.

Un jugement positif sur le travail

Ce travail physiquement difficile est aussi un travail sur lequel les ouvriers du secteur portent un jugement positif (tableau 4) : 90 % d'entre eux, même parmi les non qualifiés, estiment que leur travail est varié, qu'il leur permet d'apprendre des choses ; 85 % qu'il est reconnu par leur entourage professionnel. 77 % d'entre eux considèrent aussi qu'ils ont le choix de la façon de procéder; mais cette fois, cette situation est plus rare parmi les non qualifiés (64 %).

Ces appréciations positives sur le travail sont nettement plus fréquentes que pour l'ensemble des hommes ouvriers dans Evrest, et même que pour l'ensemble des

hommes de l'échantillon, toutes catégories socioprofessionnelles confondues.

Des douleurs ostéoarticulaires

La fréquence de la plupart des problèmes de santé est assez proche, pour l'ensemble des ouvriers de la construction, de celle que l'on trouve dans Evrest pour l'ensemble des hommes ouvriers ; voire inférieure en ce qui concerne les troubles du sommeil, la fatigue, ou l'anxiété.

Les troubles ostéoarticulaires méritent cependant une attention particulière, et tout spécialement les douleurs dorsolombaires. Des travaux antérieurs, notamment à partir de l'enquête ESTEV (Santé, Travail et Vieillesse), ont souligné le mauvais état de santé ostéoarticulaire des ouvriers qui ont travaillé dans le BTP et ont quitté le secteur après 45 ans. Les résultats transversaux d'Evrest ne permettent pas de montrer d'é-

ventuels effets de sélection sur la santé en lien avec le travail dans le BTP, ou des effets à plus long terme des expositions. Ils permettent cependant d'apporter des éléments contribuant à cette réflexion.

La fréquence des douleurs dorsolombaires est globalement du même ordre pour les ouvriers de la construction (22 %) que pour l'ensemble des hommes ouvriers de l'échantillon Evrest (23 %). Mais elle est nettement plus élevée dans certains métiers, et en particulier pour les ouvriers qualifiés des travaux publics (graphique 5). Ces douleurs ostéoarticulaires peuvent être source de gêne dans l'activité de travail en raison de la gravité des atteintes, ou lorsque la sévérité des exigences du travail ou des conditions organisationnelles empêchent de mettre en œuvre des stratégies d'évitement, de compensation, ou d'autres formes de régulation individuelle ou collective permettant de travailler avec ces douleurs. On constate ainsi que les ouvriers non qualifiés

5 - Ouvriers de la construction - Douleurs dorsolombaires, gênant ou non dans le travail

Source : Evrest. Échantillon national, 2008-2009

